

Accusé de réception - Ministère No 7300 SD 033-213300692-20190625-18a-DE (Septembre 2016

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/06/2019

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE
NOUVELLE-AQUITAINE ET DU DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE
DIRECTION DE LA GESTION PUBLIQUE

208 Rue Fernand Audeguil 33000 BORDEAUX

Balf: drfip33.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

Téléphone secrétariat : 05 56 00 13 55

PÔLE D'ÉVALUATION DOMANIALE

POUR NOUS JOINDRE:

Affaire suivie par : F RASOLONJATOVO

Téléphone: 05.56.00.13.68

Responsable du service : Laurent KOHLER

Téléphone: 05.56.00.13.63

Adjoint du service : Bruno BENEDETTO

Téléphone: 05.56.00.13.60

Nos réf : N°2019-33069V0744

Vos réf : Af suivie par C FENOUILLAT

Bordeaux, le 26 avril 2019

Mr Le Maire 33 110 LE BOUSCAT

Monsieur le Maire,

Par courrier transmis à mon service, vous avez sollicité l'actualisation d'un avis domanial portant sur la valeur vénale d'un terrain d'une superficie de 325 m² sis 31 rue Raymond Lavigne, cadastré AT 487 (311 m²) et AT 500 (14 m²), au Bouscat.

Cette emprise était utile au projet d'agrandissement de la cour de récréation de l'Ecole Privée Sainte Anne.

Au regard des dernières transactions intervenues sur le secteur ainsi que de la spécificité de l'opération, j'ai le plaisir de vous informer que la valeur vénale sera reconduite à 20 000€.

La présente évaluation s'entend hors taxes et droits d'enregistrement.

L'évaluation contenue dans le présent avi3erait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai de 12 mois ou si les règles d'urbanisme, 11 notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour la Directrice Régionale des Finances publiques de Nouvelle-Aquitaine et du département de la Gironde par délégation,

asoloniators.

Françoise RASOLONJATOVO Inspecteur des Finances publiques

